

MAÇON

Travaillez dans la construction

- CONSTRUIRE DU NEUF (immeubles, villas)
- RÉHABILITER, RÉNOVER L'HABITAT ANCIEN :
entretenir le patrimoine architectural des collectivités
- PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE, D'UN QUARTIER
(Travaux publics, assainissement, voiries, réseaux divers)
- PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART
(Ponts, viaducs, ...)



Par la formation

- Du CAP au BTS

En apprentissage

- Dans les Centres de Formation des Apprentis à Bellerive (Allier), Massiac (Cantal), Bains (Haute-Loire), Clermont-Ferrand (Puy-de-dôme).
- En alternance en entreprise.
- Accessible aux jeunes de moins de 16 à moins de 26 ans.
- Durée 2 ans.

En Contrat de Professionnalisation

- En alternance en entreprise, pour les jeunes et les adultes.
- Pour les jeunes, la rémunération est de 30 à 75 % du SMIC selon l'âge du jeune et son ancienneté dans le contrat.
- Pour les adultes de 26 ans et plus, il s'agit d'un contrat de travail, assorti d'une formation.

En stage AFPA

- A Clermont-Ferrand et Aurillac.
- A Egletons pour le secteur des travaux publics (constructeur professionnel en voirie et réseaux)

Avec la Fédération Compagnonnie du Bâtiment

- A Aubière (Puy-de-dôme) pour la charpente couverture.

Avec d'autres formations professionnelles continues

- Programmées et financées par l'Etat, le Conseil Régional, l'Assédic.

Fiche réalisée à l'initiative
du Comité Régional de l'ANPE Auvergne.
www.anpe.fr



COMMENT VOUS INFORMER SUR CE MÉTIER ?

- En prenant contact avec un Conseiller ANPE.

COMMENT BÂTIR OU FAIRE ÉVOLUER VOTRE PROJET D'ACCÈS À EMPLOI ?

- En bénéficiant de l'appui d'un Conseiller ANPE ou Mission locale ou PAIO.
- En participant à une prestation ANPE d'accompagnement : **OBJECTIF PROJET.**